



Saint-Senoux

11 rue des trois Huchet - 35580 Saint-Senoux - Tél. 02 99 57 86 20
Fax : 02 99 57 81 31 - mairiesaintsenoux@wanadoo.fr

Prochaine parution
le 4 mai 2009
Dépôt impératif des
articles pour
le 17 avril

AVRIL 2009

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION N° 160

INFOS MAIRIE

PERMANENCE DES ADJOINTS

De 10h à 12h les jours suivants :

18 avril THEZE Dominique
25 avril RIMASSON Alain
16 mai CORMIER Jean-Pierre
ou sur rendez-vous



HORAIRES MAIRIE

Modification des horaires d'ouvertures de la mairie le samedi

AVRIL : la mairie sera ouverte les sa-
medi 4, 18 et 25 avril de 9h à 12h
MAI : la mairie sera ouverte le
samedi 16 mai

ORDURES MÉNAGÈRES

Rattrapage des collectes des déchets ménagers

Lorsque la collecte tombe un jour
férié, elle est reportée au samedi le
plus proche. Ainsi les collectes qui
devait avoir lieu les 1er et 8 mai
auront lieu les samedi 2 et 9 mai.

La feuille mensuelle est disponible en avance par rapport à l'édition
papier sur le site Internet Acsor St Senoux (www.saintsenoux.fr)

RANDONNÉE PEDESTRE

L'association « A vos marques ! » organise sa pre-
mière Randonnée pédestre, la « Rando des Cer-
cliers » sur St Senoux le 19 avril prochain.
Quatre circuits sont proposés dont un pédagogique :
un de 8 kms, un de 12 kms, un de 16 kms et un circuit pédago-
gique et éducatif des « P'tits loups de la forêt » pour les 2-6 ans
accompagnés (environ 4kms).
Début des inscriptions pour les 3 grands circuits à partir de 8h30
puis 9h30 pour le circuit pédagogique.
■ Inscriptions ou informations au 06.29.80.22.74 .



CLASSES 9

En raison du manque de béné-
voles les classes 9 prévues le 16
mai sont reportées au 10 octobre
« probablement ». Pour ce une
réunion aura lieu le **vendredi 10
avril à 19h** salle de la mairie.
Venez nombreux
■ Renseignements 06.14.69.16.22

Ecole Notre Dame

Dates à retenir

Le bureau de l'APEL
vous invite à noter
dans votre agenda
leurs dates impor-
tantes 2009 :

- Portes ouvertes : vendredi 15 mai
 - Cochon grillé : samedi 27 juin
 - Grand Marché de Noël : sa-
medi 5 décembre
- Contact : 02.23.50.27.97 ou
-
- 02.23.50.20.29



U.N.C. SOLDATS DE FRANCE

Commemoration de la Victoire
du 8 mai 1945.

Dimanche 8 mai : rassemble-
ment devant la Mairie à 11h
pour se rendre au cimetière dé-
poser une gerbe au Monument
aux Morts. Un vin d'honneur of-
fert par la municipalité clôturera
la cérémonie .

La sortie annuelle aura lieu
le samedi 6 juin (destination :
Saint-Malo - Cap à l'Ouest) :
Programme : Départ St-Senoux 8h
- Visite guidée de l'Hôtel ASFELD,
authentique demeure de corsaire

malouin du 18^{ème} siècle.

- Temps libre dans St Malo
 - Déjeuner à Saint Malo
 - Balade en mer (cap à l'ouest : Cap
Fréhel, Fort Lalatte, St Enogat, St
Lunaire, etc.)
- Retour prévu vers 19h30.
-
- Prix : 56 € comprenant le transport,
-
- les visites et le déjeuner. Inscrip-
-
- tions dès maintenant et en tous cas
-
- avant le 20 mai**
- auprès de :
-
- Victor GESNYS : 02.99.57.86.00
-
- et René AUBERT : 02.99.57.46.52
-
- Ouvert à tous. Pensez à nous ré-
-
- server votre journée.

Les Ajoncs d'Or

Lundi 6 avril	Palets à St Senoux
Mercredi 8 avril	Bal à Baulon
Jeu 9 avril	Randonnée
Vendredi 10 avril	Belote à Bourg-des-C.
Mercredi 15 avril	Club
Vendredi 17 avril	Belote Lassy
Lundi 20 avril	Palets Pont-Réan
Jeu 23 avril	Randonnée
Vendredi 24 avril	Belote Laillé
Mercredi 29 avril	Club

LES SERVICES DE GARDE

MÉDECIN

En semaine le soir : tél au 15 qui indi-
quera le médecin de garde. Le week-
end : avant 20h tél à la maison médi-
cale de Messac au 02.99.92.36.94 ;
après 20h tél au 15.

PHARMACIES

4 ET 5 AVRIL
Lucas - Pipriac

11 ET 12 AVRIL
Guinchart - Maure de Bretagne

13 AVRIL
Maurellet et Sioen - Bain de Bretagne

18 ET 19 AVRIL
Flori-Lefeuve - Guignen

1^{ER} MAI
Bouillon - Maure de Bretagne

2 ET 3 MAI
Bourgeois-Michel - Guipry



VÉLO COOL Saint-Senoux VTT

Toujours en pleine activité, ren-
dez-vous le dimanche matin à
9h30, Place des Lavandières.
Port du casque obligatoire.

Péniche spectacle

Dates à retenir

La Péniche-Spectacle en escale
à Saint-Senoux, à la Charrière
Vendredi 29 mai à 20h30 :

« Musique et voix du monde »
Luiz de Aquino, guitare, chant
Veronique Le Berre, chant
Ney Veras, percussion, mandoline
Un voyage musical au-delà des
conventions, de bossas surrées
en batifolages, jazz pour rebondir
sur un choro émouvant...
Attention places limitées, la pé-
niche contient 70 places !

■ Faites vite vos réservations à la
bibliothèque au **02 99 57 82 11**
Messagerie téléphonique
ou biblio.stsenoux@wanadoo.fr

Transport

Dans le cadre d'une étude
sur la création d'un réseau de
transport public sur la commu-
nauté de communes (canton de
Guichen), le cabinet INDDIGO
est chargé d'enquêter près des
habitants de la commune. Les
questionnaires figurent égale-
ment sur internet sur le site de
la communauté de communes.

Halte SNCF de St Senoux

Nous informons les utilisateurs
de la halte SNCF qu'un parking
situé en amont de la Halte (coté
St Senoux) est à la disposition
du public pour stationner leur
véhicule. Ce parking sera ma-
térialisé par une signalétique
provisoire.

MAIRIE

Lundi : 9h-12h Mardi : 14h-19h
Mercredi : 9h-12h Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : voir encart plus haut

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 10h30-12h et 15h-17h
Jeudi : 16h-18h - Samedi : 10h30-12h
Fermée le jeudi
pendant les vacances scolaires

DECHETTERIE

Lundi, mercredi
et vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

PERMANENCES CANTINE SCOLAIRE

Au restaurant scolaire : de 18h
à 19h le 7 mai

Les menus du restaurant scolaire
sont disponibles sur le site internet de
la commune www.saintsenoux.fr
et seront distribués aux écoles

ASSISTANTE SOCIALE

Le 14 avril à la mairie de St-Se-
noux sur RDV au 02.99.52.02.22
(CDAS Guichen)



PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL

Mr Laurent MANNEHEUT, architecte conseiller du Conseil Général, tiendra ses permanences en Mairie de Guichen, les mardi 7 et mercredi 22 avril matin. Les RDV sont à prendre en Mairie de Guichen.

MISSION LOCALE

De 9h à 12h les 9, 16, 23 et 30 avril. Rendez-vous auprès du PAE de Guichen au 02 99 57 00 09.

ADMR

3, rue de la mairie à Bourg des Comptes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Tél. 02.99.52.19.31.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Réunions d'informations pour les parents qui souhaitent employer une assistante maternelle, le 27 avril et le 4 mai à Guichen, Maison Intercommunale, 12 rue Blaise Pascal

POINT ACCUEIL EMPLOI

Le PAE de Guichen sera ouvert tous les matins de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi sur rendez-vous uniquement de 13h30 à 16h30.

CONSEILLER GÉNÉRAL

Mr Letournel Jean-Pierre, Conseiller Général du canton de Guichen effectuera sa permanence le 10 avril de 15h à 16h à St Senoux et de 16h à 17h à Bourg-des-Comptes et le 17 avril de 15h à 16h à Lassy et de 16h à 17h à Guichen.

DÉPUTÉ

La permanence sera tenue par Jean-Yves LECLERC, assistant parlementaire de Mr MARSAC, député, tous les deuxième mardis de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie de GUICHEN.

OCAS

La 3^{ème} édition des Rendez-vous du sport, initialement prévue le 20 mars, est reportée au **mardi 5 mai** à 20h30, à l'Espace Galatée de Guichen.

Stages & tournois Pâques

Badminton		
14-15/04	stage Elittec	Pont-Réan
16-17/04	stage Espoirs	Guignen
Basket		
9-10/04	stage Benjamines	Chanteloup
Football		
6-7/04	stage Poussins	Guignen
6-7/04	stage Gardiens	Chanteloup
8-9/04	stage Benjamins	Guichen
17/04	stage Débutants	Guichen
Hand		
6/04	stage -9 ans	Crevin
6-7/04	stage 12-14 ans	Guichen
Roller-hockey		
6-7/04	stage 8-14 ans	Lailié

Tennis		
6-7/04	stage 9-12 ans	Guignen
Tennis de table		
7-8/04	stage 8-14 ans	Poligné
	mixte	
Volley		
14-15/04	stage Pouss	Guignen
	Benj mxt	
Multisports 6-10 ans (ouvert à tous)		
14/04	Sports qui roulent (vélo, roller)	Guichen
15/04	Course d'orientation	Guichen
16/04	Sports d'opposition (escrime, judo)	Guichen

Bénévolat

La maison de retraite du Plessis Bardoult à Pléchatel recherche des bénévoles pour animer une activité, participer à une animation, à un jeu ou tout simplement pour visiter les résidents présents, les accompagner en promenade ou en sortie... Retraités, personnes ayant du temps libre, étudiants, scolaires... chacun peut être en moyen d'offrir un peu de son temps libre...

Une réunion d'information aura lieu au Plessis Bardoult le **samedi 9 mai**. Merci de vous inscrire avant le 30 avril

■ Tél : 02-99-05-49-49
Mel : caroline.dupont@Fces.fr

Prévention d'incendie habitation

Le président et les membres du conseil d'administration de la caisse locale GROUPAMA du pays de Guichen organise une réunion sur le thème de la sécurité incendie dans les habitations, l'origine des feux et comment s'en prévenir. Elle aura lieu le **jeudi 9 avril** à l'espace des Lavandières au bourg de GOVEN à 19h45. Cette soirée est gratuite et ouverte à tous : elle sera suivie d'une tombola et d'un cocktail.

DORN HA DORN

VEILLÉES DE PAYS

Vendredi 17 avril à St Senoux, Café le Casino, Gratuit à/c de 20h30

Au Menu : chants, contes du pays gallo, musique... Tout le monde sera vraiment le bienvenu !

Renseignements :

■ Danielle BOUDIER :
02.99.57.42.88 ou 06.81.40.82.64

Françoise LAZENNEC :
02.99.57.03.27 ou 06.79.48.61.64

STAGE MENSUEL DE DANSES TRADITIONNELLES ENFANTS : GRATUIT !

Stage de danses bretonnes enfants le **samedi 25 avril** de 14h30 à 16h pour les 6/10 ans à Guichen, Espace Galatée

Nota : adhésion annuelle à l'association : 3 euros par enfant
Prochain stage : le samedi 16 mai

■ Renseignements et inscriptions : D. GUILLOTIN au
02.99.57.04.91 ou 06.81.70.10.65

Possibilité de s'inscrire le jour-même sur place.

E.mail : dorn-ha-dom@laposte.net
Site : <http://dorn.ha.dom.free.fr>

MISSION ENFANCE JEUNESSE

Accueil de Loisirs 3-12 ans

mercredis et vacances scolaires en demi journées, journées, avec ou sans repas.

Vacances de printemps : animations autour de l'art floral et chasses aux trésors. Sortie à « Loisirland » pour les 3-12 ans : jeux géants, structures gonflables, en bois, adaptés à tous.

Mercredis d'avril à juin : « l'art exalte », participation au festival des « p'tits lézArts » de St Senoux et sorties adaptées aux âges.

Passerelle : 10-12 ans

vacances de printemps, juillet et automne en demi journées, journées, avec ou sans repas. Concept mis en place pour faciliter le passage des jeunes entre l'Accueil de Loisirs et l'Espace Jeunes.

Vacances de printemps : sports américains et barbecue, ultimate, ombres chinoises, sortie mis en place par les jeunes, skates / rollers au parc de Maurepas à Rennes, participation aux activités de l'Accueil de Loisirs ou de l'Espace Jeunes selon les envies,...

L'Espace Jeunes :

11-15 ans et 15-17 ans

(ouvert aux jeunes de St Senoux sur le site de Bourg des Comptes)

Hors vacances : vendredis soir 19h à 22h et samedi 14h à 18h30.

Vacances scolaires : hiver, printemps, automne 14h à 18h30. Animations et mini-séjours sur le site de Pont Réan en juillet : navette journalière mise en place.

Vacances de printemps : sports américain et barbecue, Ultimate, course d'orientation, Accrobranche / paint-ball, atelier créatif,...

■ Contact :

Romain Saintenoy, Coordinateur de la Mission Enfance Jeunesse; 02 99 05 61 13
Solène Mouton, animatrice jeunesse, 06 10 37 47 21

LE SAVIEZ-VOUS ?



L'eau est devenue une ressource précieuse et limitée, se munir de récupérateurs d'eau pour arroser le jardin l'été réduit considérablement les factures et constitue un geste pour l'environnement.

Même pendant les mois où les précipitations sont faibles, on peut toujours récupérer entre 30 et 40 litres d'eau. L'eau de pluie est idéale pour le jardin, elle est gratuite, pauvre en sels minéraux et ne contient ni chlore, ni fluor.

Règlementations

Bruit

Arrêté municipal

L'arrêté municipal du 29 novembre 2004 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.

Attention ! Réglementation spécifique pour les lotissements.

Feux de forêt

Appel à la vigilance

Il convient de rappeler que deux périodes sont considérées comme présentant des risques sévères : la 2^{ème} partie de l'été mais aussi le début du printemps. L'incendie de forêt le plus important de ces dix dernières années en Ile-et-Vilaine s'est déclaré la première quinzaine d'avril et a ravagé plus de cent hectares de forêt. Chacun doit veiller au respect de l'arrêté préfectoral du 12 mai 2003.

Ainsi, dans les bois, forêts, landes et plantations et jusqu'à une distance de 200 mètres, il est interdit à toute personne de :



- porter ou d'allumer du feu
- allumer du feu, tirer des feux d'artifice et d'incinérer des végétaux sur pied ;
- fumer et d'utiliser des pièces d'artifice, des allumettes, bougies, barbecues...
- fumer sur les voies publiques traversant les forêts et les landes. Par ailleurs, le maire est compétent pour accorder les dérogations prévues à l'article 4 de cet arrêté. Les prescriptions prévues à cet article doivent être particulièrement respectées.